



**Formacode : 31081 - Code Rome : M1810**



## PARCOURS D'ACCES A LA QUALIFICATION AUX METIERS DE LA MAINTENANCE INFORMATIQUE

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Demandeur d'emploi

### NIVEAU

Niveau de sortie : niveau V bis  
(préqualification)

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :  
attestation des acquis de formation  
Ouverture possible suite de parcours :  
Titre professionnel Technicien d'assistance en informatique (TAI).

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.  
Durée en centre : 170 heures  
Durée en entreprise : 70 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Du 16/09/2019 au 31/10/2019.

### LIEUX DE FORMATION

GMTE93  
Saint-Denis - Espace Lurçat  
2 rue Diderot  
93200 Saint-Denis  
Tél : 01 55 84 03 60

### CONTACT

Delphine Poirier

### OBJECTIFS

Consolider un projet professionnel et apporter un socle de connaissances générales, de compétences techniques ou comportementales, qui constituent les pré-requis nécessaires afin d'intégrer le parcours certifiant de niveau IV : Titre Professionnel Technicien d'assistance en informatique (TAI)

### CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Agent/Agente de maintenance en informatique  
Assistant/Assistante aux utilisateurs en informatique  
Assistant / Assistante micro-informatique

### PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.  
Bases de la micro informatique  
Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Sur CV et entretien  
Inscriptions du 08/01/2019 au 15/09/2019 au Saint-Denis - Espace Lurçat à Saint-Denis.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours du jour

### CONTENUS

▶ Communication écrite	21h
▶ Communication orale	21h
▶ Anglais professionnel	21h
▶ Mathématiques appliquées	17h
▶ Systèmes d'exploitation client et serveur	91h
▶ Initiation à l'environnement réseau	56h
▶ Dépannage et gestion de parc	35h
▶ Initiation à la programmation	28h
▶ Module de sensibilisation aux principes de développement durable	4h
▶ Module de préparation à l'emploi	21h
▶ Consolidation du projet professionnel	21h
▶ Bilan d'orientation	7h
▶ Citoyenneté et informatique	7h